

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2017/...

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 1 juin 2017

DCM N° 17-06-01-5

Objet : Contrat de Ville 2015-2020 - 2ème programmation.

Rapporteur: Mme SAADI

La Ville de Metz a signé, le 3 juillet 2015, le Contrat de Ville de Metz Métropole, aux côtés de la ville de Woippy, de l'Etat et de nombreux autres partenaires publics et privés. Ledit contrat définit la stratégie adoptée par les signataires au service du développement social, urbain et économique des six quartiers messins visés par la Politique de la Ville (Bellecroix, Borny, Hauts-de-Vallières, Metz-Nord/Patrotte, Sablon Sud et quartier intercommunal de Saint Eloi-Boileau-Prégénie).

La présente délibération concerne une attribution complémentaire de subventions à certaines associations qui ont répondu à l'appel à projets lancé par Metz Métropole, en concertation avec l'ensemble des signataires, mais dont les projets n'avaient pas été retenus dans la première programmation.

Cette deuxième programmation mobilise 176 508 € de subventions attribuées par la Ville de Metz, complétées par des crédits spécifiques de la Politique de la Ville mobilisés par l'Etat. Des cofinancements affichés de la Région Grand Est, du Conseil Départemental de la Moselle, de la Caisse d'Allocations Familiales, des bailleurs et d'autres financeurs publics sont également sollicités.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commission compétentes entendues,

VU le Budget Primitif,

VU la Loi n°2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

VU la circulaire CGET du 13 juin 2014 portant réforme de la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU la correspondance du Sous-Préfet chargé de mission auprès du Préfet de la région Lorraine, Préfet de la Moselle, du 2 février 2015 concernant la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le Contrat de Ville de Metz Métropole signé le 3 juillet 2015,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 23 février 2017 autorisant le versement de subventions aux associations dans le cadre du Contrat de Ville 1^{ère} programmation,

CONSIDERANT l'intérêt des projets présentés au regard du développement social, urbain et économique des quartiers visés par la Politique de la Ville,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

D'APPROUVER et de participer pour une dépense de 176 508 € au financement des actions suivantes pour le Contrat de Ville 2015-2020 – 2ème programmation :

ADAC'S

Semaine de prévention	1 500 €
Santé vous bien	3 000 €

AFA

Les ateliers ISA	2 000 €
Code de la route	1 000 €
CLAS	4 000 €

AFEV

KAPS	4 000 €
Accompagnement individualisé	4 000 €

AMSED

Permanences mensuelles	2 000 €
------------------------	---------

APSIS-EMERGENCE

Séjour sportif	850 €
Stage de danse	650 €
Manifestation sportive et culturelle	1 500 €
Atelier djembé	1 000 €
Ateliers jeunes Bellecroix	392 €
Ateliers jeunes Hauts de Vallières	280 €
Ateliers jeunes Grange-aux-Bois	833 €
Ateliers jeunes Boileau	420 €
Ateliers jeunes Metz-Borny	2 107 €
Ateliers jeunes Metz-Nord/Patrotte	1 127 €

<u>ARELIA</u>		
Ateliers de quartier de Borny		25 000 €
<u>ATTM</u>		
Biodi-Borny	12 000 €	
Univers'Cité Populaire	4 000 €	
Histoire de l'immigration de Turquie	4 000 €	
<u>LA CAVAVANNE</u>		
Festival de cirque	3 000 €	
<u>CENTRE LACOUR</u>		
Vivre entre adolescents	10 000 €	
Environnement	1 500 €	
<u>CMSEA</u>		
Ateliers jeunes	476 €	
<u>CONTACT MOSELLE</u>		
Ensemble face aux LGBT phobies	1 000 €	
<u>COULEURS GAIES</u>		
Lutte contre les discriminations	7 500 €	
<u>CULTURES 21</u>		
Formation : patrimoine culturel et accessibilité	4 500 €	
<u>ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS</u>		
Lutte contre la radicalisation	1 000 €	
<u>FAMILLE LORRAINE</u>		
Un clic et je souris	930 €	
<u>GRAOULAB</u>		
D'un jeu à l'autre	1 750 €	
<u>HISTOIRES VIETNAMIENNES</u>		
Livre	3 000 €	
<u>MISSION LOCALE</u>		
Apprentissage et préparation à l'examen du Code de la Route	1 500 €	
<u>MJC BOILEAU</u>		
Ateliers jeunes	662 €	
<u>MJC BORNY</u>		
Ouverture d'un nouveau local d'animation	4 000 €	
Samedi c'est permis	4 000 €	

Connaître la nature	10 000 €
Etre sans avoir	4 500 €
METZ METROPOLE DEVELOPPEMENT	
Boss Academy 2	29 000 €
MRAP	
Lutte contre le racisme	1 750 €
LA PASSERELLE	
Information et sensibilisation sur les phénomènes de radicalisation	1 000 €
PEP 57	
Accueil des familles	7 000 €
CLAS 2 ^{ème} partie	2 781 €

DE SOLICITER les subventions auxquelles la Ville peut prétendre.

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

Vu et présenté pour enrôlement,
 Signé :
 Pour le Maire
 L'Adjointe de Quartiers Déléguee,

Selima SAADI

Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Politique de la ville, cohésion territoriale et insertion
 Commissions : Commission Cohésion Sociale
 Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
 Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 33 Absents : 22 Dont excusés : 16

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ